

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES DE SANTE SEANCE PLENIERE DU 22 SEPTEMBRE 2020

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **Mardi 22 Septembre 2020**, à **17h15** en **Amphithéâtre MARTIN**, sous la présidence du Professeur M. MAYNADIÉ.

Membres présents :

Collège A :

Mmes C. Creuzot-Garcher ; L. Duvillard ; P. Fauque ; C Marie ;
MM ; A. Cochet ; H. Devilliers ; P. Ortega-Deballon ; J.M Heydel E. Lesniewska ;

Collège B :

Mmes C. Basset ; MC. Brindisi ; A. Jacquin-Piques ; M. Wendremaire
M B. Bouillet

Collège P :

M P. Bielefeld

Collège BIATSS :

Etudiants circonscription médecine :

Mme A. Garnier ; A. Maurin ; L. MC Carthy ; R. Silvestre ;
MM S. Abdelrahman ; M. Rouillat ;

Etudiants circonscription pharmacie :

Mmes G. Mignon

Etudiants circonscription maïeutique :

Mme S. Husejnovic

Collège BIATSS :

Personnalités Extérieures présentes :

Mmes C. Henriot ; F. Jandin ; G. Lucchi
M JF. Gérard-Varet

Invités à titre consultatif :

Mme MC. Busson ; M. Georges ; C. Tournay
MM CH. Cunit

Membres élus ou invités excusés :

Mmes V. Berthaux-Charvolin, M. Duban ; C. Le Moteux ; F. Tenenbaum
MM D. Carnet ; B. Collin ;

Membres élus ou invités absents :

Mmes N. Baille ; C. Genelot ;
MM D. Genelot ; Ph Genne ; J. Lespinasse ; T. Moulin ; P. Mignon ;

Pouvoirs :

D. Carnet à M. Maynadié
MC. Brindisi à A. Jacquin-Piques à partir de 18h
B. Collin à M. Wendremaire

ORDRE DU JOUR

SEANCE PLENIERE

I- Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 30 Juin 2020

II- INFORMATIONS GENERALES uB

- Note sur l'interdiction des WE d'intégration
- Arrêtés du Président sur les mesures à prendre en période de COVID à l'université
- Nouvelle vice-présidente CFVU de l'uB
- Élections au sein des conseils de composante

- Les informations du Doyen

- Les nouveaux personnels de l'UFR
- Révision des effectifs au Ministère (08/10)
- Jury PACES 2020/2021
- Année recherche médecine Pharma
- CNA : les premiers résultats
- Stages à l'étranger

- Textes ministériels

III- FINANCE

- Tarifs
- Sortie d'inventaire

IV- SCOLARITE

- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Pharmacie de juin 2020
- Organisation de la rentrée universitaire : point scolarités, contexte sanitaire, pédagogie numérique : mise en place de solutions numériques
- Point sur la rentrée PASS / LAS
- Point rapide sur la R2C et la R3C
- Retour sur les ECNi de juillet 2020
- Modalités de soutenance de thèse à l'UFR à compter du 01/09/2020

V- Questions diverses

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **mardi 22 Septembre 2020**, à **17h15 en amphithéâtre MARTIN**, sous la présidence du Professeur M. MAYNADIÉ.

I – Approbation du compte-rendu du conseil d’UFR du 30 juin 2020

Le compte-rendu est approuvé à l’unanimité.

II – Informations générales uB

1- Courrier du 2 septembre 2020 du Président de l’université de Bourgogne interdisant les évènements d’intégration

Ce courrier fait suite à un courrier du Préfet de la région Bourgogne-Franche Comté du 1^{er} septembre alertant sur la progression de l’épidémie, notamment chez les plus jeunes. Afin de limiter au maximum les clusters parmi les étudiants, les rassemblements festifs et évènements d’intégration sont interdits.

2 - Arrêtés du Président sur les mesures à respecter à l’université

- ➔ Arrêté du 1^{er} septembre imposant le respect de la distanciation physique, du port du masque dans l’enceinte des bâtiment et l’activation du compte Microsoft 365 afin de préparer des enseignements en distanciel.
- ➔ Arrêté du 11 septembre étendant l’obligation du port du masque à l’extérieur des bâtiments, dans le périmètre de l’université.

3- Élection Vice-Présidente CFVU

Karen Fiorentino, Pr en histoire du Droit, élue VP CFVU lors de la séance du 14 septembre 2020.

4- Elections

- ➔ **Elections COMUE** du 2 au 6 novembre par vote électronique uniquement.
- ➔ **Elections au conseil d’UFR** le 24 novembre 2020 : 2 sièges vacants : collège B circonscription Médecine, siège libéré par promotion PU-PH de Marjolaine Georges ; **collège B circonscription Pharmacie**, siège libéré par mutation de Frédéric Lirussi.

5- Informations du Doyen

- ➔ **Nouveaux personnels de l’UFR**

Personnels enseignants :

PU-PH :

- Marjolaine GEORGES - Promotion - Pneumologie
- Jean-Louis ALBERINI - Promotion - Biophysique et médecine nucléaire
- Christophe BEDANE - Mutation - Dermatologie

MCU-PH :

- Louise BASMACIYAN – Parasitologie
- Valentin DERANGERE – Histologie
- Ludwig LOISON-ROBERT – Odontologie (rattachement universitaire Nancy)

MCU-MG : Claire ZABAWA

Pr associé MG : Arnaud GOUGET

MC associé MG : Jérôme BEAUGRAND

Personnels administratifs

PACES :

- Julia GATT (anciennement en scolarité Pharmacie)
- Aline GAUDILLER (50%)

1^{er} cycle master : Stéphanie BRULARD

Département de Médecine Générale : Morgane VAQUER

Pharmacie :

- Julianne BONNARD
- Fadéla REMIL
- Sarrah EL YAAGOUBI (80%)

Agent d'accueil loge- courrier : Frédéric DROUOT

Antenne financière : Christine SIMON

Service Informatique et Réseaux : Julien BEUCHOT (01/10/2020)

6– Révision des effectifs

Elle se tiendra le 8 octobre au Ministère. Le Doyen souhaite faire une demande de poste de professeur associé pour Jacques Beaurain, suite aux départs de Mickaël Grelat et de Rachid Madkouri, respectivement PHU et CCA de neurochirurgie. De plus, Klaus Mourier est également parti en retraite au 31/08/2020.

La stratégie pourrait être de recruter un CCA, le Dr Borsotti, formé en Suisse et qui n'a donc pas effectué son internat en France, ce qui pose apparemment problème. Solution à creuser.

Demandes 2021-2022 suite à la CPHU de juin :

PU-PH :

- Agnès JACQUIN-PIQUES – Physiologie
- Philippe KHADEL (par mutation depuis les Antilles) - Gynécologie-obstétrique
- Demande de création conjointe avec Besançon : PU-PH en nutrition : Marie-Claude BRINDISI

MCU-PH :

- Claire TINEL - Néphrologie
- Anne-Sophie MARIET - Biostatistiques
- Thomas MOUILLOT - Physiologie
- Antonio VITOBELLO - Génétique
- Amélie CRANSAC - Pharmacie clinique

7 – Jury de PACES 2020/2021

Paul WALKER accepte de présider à nouveau ce dernier jury de PACES.

Responsables des UE :

UE 1 : Fabrice NEIERS

UE 2 : Gaëtan JEGO

UE 3 : Paul WALKER

UE 4 : Catherine QUANTIN

UE 5 : Nicolas CHEYNEL

UE 6 : Françoise GOIRAND

UE7 : Catherine LEJEUNE et Lucie MAILLARD

UE8 spécifiques :

→Médecine : Agnès JACQUIN-PIQUES

→Pharmacie :

→Maïeutique : Véronique BERTAUX-CHARVOLIN

→Odontologie : Patrick LARRAS

→Métiers de la rééducation : Cécile LEMOTEUX

8- Années-Recherche

En Médecine, 12 demandes à Dijon, 12 candidats retenus, 11 sur financement ARS et un sur financement CHU.

En Pharmacie, 8 pour l'inter-région Grand Est/Bourgogne Franche-Comté. Le jury regroupant les 5 UFR et CHU s'est réuni le vendredi 10 juillet et a désigné les 8 internes qui pourront bénéficier de l'année-recherche pour l'inter-région, à partir du 1^{er} novembre 2020, pour une période de 12 mois.

9- Centre National d'Appui (CNa)

Le Doyen présente les résultats préliminaires d'une enquête relative à l'impact de la covid 19 sur les étudiants en santé - questionnaire national ouvert du 11 avril au 30 mai 2020. 10 013 réponses ont été enregistrées dans toutes les régions, provenant d'étudiants et internes de diverses professions médicales et paramédicales.

Il en ressort une consommation de plus de médicaments, de psychotropes, un sentiment d'isolement, une inquiétude face à l'avenir.

L'enquête est consultable en ligne. Un second volet de cette enquête sera également lancé en ligne.

10- Stages à l'étranger

Le Doyen, au vu de la situation sanitaire dont l'évolution au plan mondial est incertaine, a pris la décision d'annuler tous les stages à l'étranger pour 2020-2021 (scopi, scori, Niger...).

11- CESP

Le CESP ne s'adresse désormais plus aux étudiants de 1^{er} cycle. Le dépôt des dossiers pour les externes du second cycle et les internes doit se faire, pour 2020-2021, entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2020.

12- Changement du coordonnateur du DES de médecine nucléaire

Le Pr Jean-Louis ALBERINI remplace le Pr Alexandre COCHET au 1^{er} septembre 2020.

13- Référent Handicap de l'UFR

Shaliha BECHOUA part en disponibilité. Elle avait accepté la charge de référent handicap pour l'UFR, en plus de ses interventions aux côtés des étudiants en PACES. Il va falloir désigner quelqu'un pour assurer ce rôle à sa suite.

14- Représentant de l'UFR à la commission de la pédagogie de l'université

Les Pr Fauque et Callier représentaient à tour de rôle l'UFR aux séances de la commission de la pédagogie de l'université. Patricia Fauque ayant été élue au CA ne peut assister à la CP. Soit le Pr Callier assume seul cette charge, soit il convient de désigner un enseignant pour l'assurer avec lui.

15- Maison de santé pluridisciplinaire à Thorey-en-Plaine

Une maison de santé ouvrira à Thorey-en-Plaine fin 2021-début 2022. Elle accueillera un cabinet de sages-femmes, un centre de prélèvement de biologie médicale du CHU, des étudiants et des internes. La maison de santé est à la recherche de praticiens et de généralistes.

Le projet a été labellisé par l'ARS en juillet dernier et le programme concernant le bâtiment est en cours de définition avec le recrutement d'une équipe de conception/réalisation.

16- Châtillonnais

Mise en place d'une bourse d'un montant de 700 € par mois, à destination des étudiants en médecine ou en chirurgie dentaire, de la 3^e à la 6^e année d'études, en contrepartie d'une installation sur le territoire à la fin de leurs études

- Textes ministériels

- ✓ Arrêté du 2 septembre 2020 modifiant plusieurs arrêtés relatifs à l'organisation du 3^e cycle des études de Médecine, de pharmacie et d'odontologie et aux émoluments, primes et indemnités des docteurs juniors.
- ✓ Arrêté du 5 août 2020 fixant au titre de l'année universitaire 2020-2021 le nombre d'étudiants susceptibles d'être affectés à l'issue des épreuves classantes nationales en médecine par spécialité et par centre hospitalier universitaire.
- ✓ Décret n°2020-821 du 29 juin 2020 modifiant le décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé et Arrêté du 29 juin 2020 modifiant l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé.

Les conditions de remboursement des frais de transport des étudiants en santé réalisant une action de service sanitaire sont modifiées à compter de la rentrée 2020-2021.

L'indemnité forfaitaire de transport des étudiants des filières de **médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique**, et réalisant une action de service sanitaire est remplacée par un remboursement des sommes effectivement engagées. Le trajet pris en charge est celui entre le lieu de réalisation de l'action de service sanitaire et soit le domicile, soit l'UFR, en fonction de l'adresse indiquée par l'étudiant sur le justificatif. Le trajet peut être effectué en transport en commun ou en véhicule personnel.

Le remboursement est effectué, sur justificatif, par l'établissement d'inscription de l'étudiant, les universités concernées percevant les fonds correspondant sur les crédits de l'assurance maladie.

III – Finances

Sont présentées au Conseil d'UFR les demandes suivantes :

- Vote de divers tarifs :
 - Tarifs modifiés pour la Cytométrie
 - Tarifs pour 3 devis du DERTECH

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité par le Conseil d'UFR.

- Sortie d'inventaire d'une centrifugeuse EPPENDORF de 2014

Cette sortie d'inventaire est adoptée à l'unanimité par le conseil d'UFR.

IV – Scolarité

Rentrée universitaire : la totalité de l'enseignement de première année se fait en distanciel. C'était un choix difficile mais finalement judicieux.

Des structures se mettent en place pour pouvoir diffuser des cours en distanciel, en laissant les cours pendant un laps de temps limité à disposition des étudiants, afin qu'ils ne se laissent pas déborder par l'accumulation de cours et ne perdent le rythme.

Des salles de captation sont d'ores et déjà opérationnelles, et différentes salles et amphis seront équipés rapidement de systèmes mobiles ou fixes, au B1, au B2 et en salle modulable. Deux studios d'enregistrement sont prévus au B1, en salles 111 et 256.

Renouvellement important des personnels de scolarité : 3 agents sur 3 en scolarité Pharmacie. En PACES, nous avons su tardivement que nous pourrions garder Catherine Martin en poste. Un arrêt maladie depuis une semaine en scolarité P2-P3-Master. Deux personnels sur deux en arrêt maladie en scolarité 2^e cycle Médecine, qui est fermée depuis début septembre. Il convient d'utiliser pour tout contact l'adresse mail générique ufrsante-2cyclemed@u-bourgogne.fr et également d'utiliser les outils pour poser des questions utiles.

Contact tracing à l'université de Bourgogne

Le Doyen indique la procédure qui doit normalement être suivie par l'ARS pour effectuer le contact-tracing. Or l'ARS et la CPAM se déchargent sur l'université de cette procédure de suivi pour ce qui concerne étudiant et personnel. Le Doyen indique que l'UFR n'a pas le temps de gérer cette tâche supplémentaire, qui alourdit encore la charge de travail.

En ce qui concerne la position du CHU concernant les cas contacts : les externes, rémunérés par le CHU, suivent le même processus que les professionnels de Santé, à savoir présence avec port du masque s'ils sont cas contacts asymptomatiques. Les P3 quant à eux doivent rester confinés chez eux jusqu'à l'obtention des résultats du test.

Le Dr Gerard-Varet, indique qu'il va signaler cette anomalie à la CPAM au plus tôt. En effet, le contact tracing doit être réalisé par l'ARS et la CPAM, y compris à l'université.

Validation du comité pédagogique de Pharmacie de juin 2020

Le Pr Marie indique qu'aucune décision n'a été prise lors de cette séance. Un bilan des activités pédagogiques pendant le confinement a été dressé et l'organisation pour la rentrée a été envisagée.

Le compte-rendu est validé.

Point sur la rentrée PASS/LAS

La rentrée est faite, elle est plus difficile pour les LAS. Certains étudiants ont choisi une LAS on ne sait pour quelle raison.

Le numerus clausus résiduel PACES n'est pas encore connu.

73 places sont réservées aux LAS, 250 aux PASS.

R2C : les situations cliniques ont été publiées, un séminaire pédagogique aura lieu le 7 octobre.

R3C : 2^e tour d'appariement pour les docteurs juniors. Il y aura un 3^e tour pour ceux qui n'auraient pas obtenu de stage à l'issue du 2^e tour.

ECNi : Les choix pour les étudiants ayant passé les ECN en juin 2020 sont terminés.

Modalités de soutenance de thèse à l'UFR à compter du 1^{er} septembre 2020.

Il s'agit notamment de préciser le nombre maximal de personnes admises à assister à une thèse (30) ainsi que les mesures sanitaires à respecter.

Par ailleurs, un arrêté du 12 septembre 2020 est venu modifier l'article 60 de l'arrêté du 12 avril 2017, et notamment la composition du jury de thèse. Désormais composé de 3 membres au lieu de 4, un seul membre HU des disciplines médicales titulaire (président du jury) est désormais nécessaire contre 3 jusque-là. Ce texte s'applique aux étudiants ayant validé leur ECN depuis 2017. Ceux issus des ECN organisés avant 2017 demeurent gérés par le décret n° 2004-67 du 16 janvier 2004 relatif à l'organisation de 3^e cycle des études médicales (article 20).

Le Doyen informe les membres du conseil de la tenue d'un colloque intitulé « Médecine, Santé et Sciences au cœur de la société » le 24 septembre, au grand amphi de la Sorbonne.

Il se tiendra en présentiel, les ministres Olivier Véran et Frédérique Vidal feront une intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 19h00.